

# PARIS MATCH

**CHRISTIANE TAUBIRA**  
**LA BLESSURE SECRÈTE**  
ELLE NOUS REÇOIT  
EN GUYANE  
DANS SA FAMILLE

**LE DAKAR DU CŒUR**  
PARIS MATCH EST DANS  
LA COURSE POUR  
SAUVER DES ENFANTS

# LAURENT DELAHOUSSE

## *Le séducteur*

NOTRE SONDAGE LE PLÉBISCITE

*Pour les femmes, il incarne  
le charme à la française*

# SCHUMACHER LE DRAME



## LA PASSION BRISÉE D'UN GRAND CHAMPION

www.parismatch.com

M 02533 - 3372 - F: 2,50 €





## Shanghai TROIS FRANÇAIS EN HAUT DE L’AFFICHE

Olivier Chouvet, Paul Pairet  
et Frédéric Raillard  
ont conquis la mégalopole  
chinoise.

PAR MICHEL TEMMAN

**S**i Shanghai n’est pas l’Amérique, c’est en tout cas leur terre promise. Olivier Chouvet, Paul Pairet et Frédéric Raillard, trois self-made-men français débarqués en Chine sans parler un mot de chinois, se sont hissés en un temps record en haut de l’affiche. Ils valent des millions d’euros et renforcent l’export tricolore. Etablis hors de France depuis des années, passés par le Japon, le Mexique ou les Etats-Unis, ils ont eu un « coup de foudre » pour Shanghai. « C’était fin 2002. On prédisait le boom de cette ville, et j’étais venu y ouvrir une première enseigne : La Fabrique », se souvient **Olivier Chouvet**. Dans la foulée, il inaugure l’antenne chinoise d’Emotion, agence d’événementiel cofondée à Tokyo avec son épouse, Isabelle, et un ami. « Serial entrepreneur », Olivier Chouvet, est, à 43 ans, à la tête d’une douzaine d’entre-

prises – 600 employés au total. Sa pépite, c’est Glamour-Sales, un site de vente privée de produits de luxe. « Il y a ici une dynamique qui profite aux Français », dit-il. On compte près de 15 000 Français à Shanghai, et leur nombre croît à la veille du cinquantenaire (en 2014) des relations diplomatiques franco-chinoises.

Le chef **Paul Pairet**, 49 ans, débarque, lui, en 2005 pour diriger le Jade on 36, resto huppé du Pudong Shangri-La. Rapidement, cet acharné du travail monte son restaurant, Mr & Mrs Bund, qui attire vite le Tout-Shanghai. Mais c’est son nouveau restaurant, caché sur un parking derrière une façade quelconque, qui défraie la chronique : Ultraviolet, un ovni gastronomique ouvert avec les capitaux du groupe taïwanais Vol. Selon le « New York Times », l’endroit est « l’une des meilleures tables du monde ». Avis par-

tagé par deux pères spirituels du Français : Alain Ducasse et Pierre Hermé. Paul Pairet régale dix convives par soir, prêts à déboursier entre 300 et 600 euros pour goûter son « huître au caviar, à la mousse d’eau de mer et au jus de citron » et un dîner de quatre heures. Sa liste d’attente atteint six mois !

Quand, de son côté, **Frédéric Raillard**, 42 ans, cofondateur de l’agence de pub Fred & Farid, arrive l’an passé, il est déjà un roi de la pub. « J’ai tout de suite adoré Shanghai. Tout y semble possible. » Il y a un an, Fred & Farid Shanghai, créée avec son associé chinois, comptait 4 employés. Désormais, plus de 100 créatifs chinois travaillent dans un loft plongeant sur le Bund. « Nous avons signé avec trente clients en un an, et même des groupes chinois comprenant notre sens de l’humour ! » Shanghai vaut bien l’Amérique ! ■

## LA FNAC DES TERNES ÉCHAPPE À UNE ESCROQUERIE

*La justice vient de rendre le prestigieux immeuble à son légitime propriétaire : l’Etat libyen.*

PAR FRANÇOIS LABROUILLÈRE ET DAVID LE BAILLY

**L**e tour de passe-passe avait été bien ficelé. S’il n’avait pas été éventé, il aurait abouti à une incroyable arnaque immobilière : la prise de contrôle par des usurpateurs de l’immeuble loué par la Fnac avenue des Ternes, à Paris. Cet imposant bâtiment, qui occupe tout un pâté de maisons, à deux pas des Champs-Élysées, est évalué, au bas mot, à 200 millions d’euros. Depuis 1992, il est la propriété de l’Etat libyen, via son fonds d’investissement Lafico et deux sociétés françaises, la CER et la Financière CER. Tout commence en décembre 2012, juste après la chute du régime Kadhafi. Trois hommes d’affaires débarquent à Paris, munis d’un « mandat exclusif transactionnel » soi-disant signé par les nouvelles autorités libyennes, qui les autoriserait « à procéder à la récupération de tous les actifs de toutes les sociétés propriétaires

d’immeubles » appartenant à la Libye. Forts de ce mandat, les trois prétendus émissaires – le Français Sam Zormati, le Libyen Mohamed Massoud Nuri Harati et le Tunisien Tahar Ben Hassine – éjectent le fonctionnaire libyen qui gérait l’immeuble de la Fnac et le remplacent par Mohamed Saфраou, modeste entrepreneur de la banlieue parisienne. Dans la foulée, les actions de la holding de l’immeuble sont cédées à Ors Trading, une société suisse dont le trio deviendra actionnaire. Puis, en mai dernier, une promesse de vente est signée avec une société luxembourgeoise.

En fait, comme le relate le tribunal de commerce de Paris dans un jugement rendu le 22 novembre dernier, tout ce montage était frauduleux. Le fameux « mandat exclusif » des autorités libyennes n’a jamais existé. C’était un faux rédigé par Harati, l’un des trois protagonistes. Aussi le tribunal a-t-il ordonné que soient annulés tous les actes et mouvements d’actions qui dépossédaient l’Etat libyen de son immeuble parisien. Parallèlement, une information judiciaire pour « tentative d’escroquerie » a été confiée par le parquet à la juge d’instruction Céline Hildenbrandt. ■

